Partenariat algéro-français dans la protection de l'environnement

Une feuille de route en cours d'élaboration

Page 4

Le secrétaire général de la Fédération Textiles et Cuirs à l'UGTA

«A ce jour, il n'existe pas de bilan d'évaluation»

Page 2

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3372- Mercredi 24 septembre 2014 – Prix : 10 DA

Souk El-Tennine

Démantèlement d'un réseau de trafic de fausse monnaie

Page 24

Alger confirme l'enlèvement du ressortissant français

Les recherches «toujours en cours»

Page 3

Hygiène, sujet non politique ?

Par Nadjib Stambouli

Il est des sujets, autant dire des problèmes qui, n'ayant pas l'heur de figurer au fronton, ni même dans les alinéas des programmes politiques, sont toujours relégués au peu enviable rang, en termes de priorité, de cinquième roue de la charrette. Et pourtant, s'ils se retrouvent dans ces positions de derniers de la classe des préoccupations publiques, ce n'est pas faute de plaintes des citoyens, de blocages flagrants générés sur les chemins du cadre de vie et de la qualité de celle-ci, ni d'étalage d'articles et d'images autant dans la presse que dans les réseaux sociaux, où ils tiennent souvent la place de préféré des feux de la rampe et du podium revendicatif. Il en est ainsi d'une multitude de désagréments, de tracas et d'injures à la quiétude qui vont des embouteillages monstres aux queues interminables devant les guichets d'état civil en passant par les entorses à l'hygiène publique, doux euphémisme pour éviter d'appeler un chat un chat, à savoir la saleté, tout simplement. C'est justement ce dernier sujet, marginal il y a quelques années seulement, qui devient réellement préoccupant, inquiétant même, tant les détritus, déchets et ordures de tous genres et de tout acabit ont depuis longtemps déserté les espaces qui leur sont en principe consacrés, les dépotoirs, décharges publiques, poubelles collectives et autres incinérateurs et centres d'enfouissement technique.

Suite en page 3

Ils ont reconduit leur grève illimitée

Les économes de l'Education ne décolèrent pas

Les discussions effectuées avec la ministre de l'Education mercredi dernier n'ont pas porté leurs fruits puisque après des réunions locales et consultation de la base, le syndicat des intendants a opté pour la poursuite de la protestation et le maintien de sa grève jusqu'à satisfaction de ses revendications. Le syndicat a aussi décidé de tenir chaque mardi des sit-in devant les directions de l'Education du territoire national.

Lire page 2

Ph> D. R.

Grine à propos de l'autorité de régulation de l'audiovisuel

«Chorfi a été élu en toute objectivité»

Page 3

Prévu du 30 octobre au 5 novembre à Alger

Le Salon international du livre ouvre ses pages

Page 13

Ils ont reconduit leur grève illimitée

Les économes de l'Education ne décolèrent pas

Les discussions effectuées avec la ministre de l'Education mercredi dernier n'ont pas porté leurs fruits puisque après des réunions locales et consultation de la base, le syndicat des intendants a opté pour la poursuite de la protestation et le maintien de sa grève jusqu'à satisfaction de ses revendications. Le syndicat a aussi décidé de tenir chaque mardi des sit-in devant les directions de l'Education du territoire national.

Par Meriem Benchaouia

Les intendants de l'Education nationale, affiliés à l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef), ont décidé de poursuivre, cette semaine, leur grève illimitée, déclenchée au lendemain de la rentrée des classes. Une décision prise à l'unanimité par les membres du syndicat à l'issue de l'assemblée générale qui s'est tenue au niveau du siège du bureau national de l'Unpef à Alger. Les discussions effectuées avec la ministre de l'Education mercredi dernier n'ont pas porté leurs fruits puisque après des réunions locales et consultation de la base, le syndicat des intendants a opté pour la poursuite de la protestation et le maintien de sa grève jusqu'à la satisfaction de ses revendications. Le syndicat a aussi décidé de tenir chaque mardi des sit-in devant les directions de l'éducation du territoire national. Les intendants prévoient aussi un rassemblement national dont le lieu et la date seront annoncés ultérieurement. Selon le président de l'Unpef, Sadek Dziri, les représentants de cette catégorie professionnelle ne sont pas satisfaits des résultats de la réunion avec la première responsable du secteur. Les intendants exigent des faits et non des promesses. Ce maintien de pression intervient au moment où la ministre de l'Education nationale a appelé les intendants à patienter jusqu'au 31 octobre prochain pour obtenir une réponse à leurs revendications. Mais ils ont perdu patience et préfèrent passer à l'action pour faire valoir leurs droits. «*Ce fut un ni oui ni non de la part de la ministre de l'Education, lors de cette rencontre de travail, alors nous avons décidé de poursuivre notre débrayage durant cette semaine*», a-t-il dit. La base décide ainsi de continuer à débrayer, jusqu'à satisfaction des doléances. Des revendications qui tournent, faut-il le rappeler, autour des primes de pédagogie et de rendement, mais aussi sur l'actualisation de l'arrêté ministériel n°829 du 13 novembre 1991 portant fonctions et missions des personnels des services économiques du secteur de l'Education. Les intendants évoquent également la révision du décret n° 12/240 modifiant et complétant le décret n° 08/315, portant statut particulier des travailleurs de l'Education, de façon à consacrer l'équilibre entre les catégories et les corps du secteur.

PH/DR

Qui sont les intendants de l'Education?

Les intendants de l'Education appelés communément intendants secondent le chef d'établissement dans l'ensemble des tâches de gestion matérielle et de gestion financière de l'établissement. Ils ont pour fonctions la gestion des opérations financières (recettes, dépenses…), la distribution des manuels scolaires et tenir les inventaires de l'année.

Le recrutement des économes se fait par voie de concours. Les postulants doivent avoir une licence ou quatre semestres au moins (Bac+2) respectivement dans les spécialités suivantes: comptabilité, sciences économiques, sciences commerciales, sciences financières, sciences de gestion, droit. Le salaire moyen d'un intendant de l'Education est de 36 000 DA, les différentes primes sont incluses dans le salaire. Par ailleurs, la mission des intendants, ce personnel indispensable dans la gestion des établissements scolaires, ne se limite pas uniquement au volet administratif, mais concerne aussi l'aspect pédagogique et tout ce qui a trait aux moyens et finances. Ils ont aussi comme responsabilité de s'occuper des frais scolaires et de la situation financière des fonctionnaires. La grève des intendants a sensiblement perturbé la rentrée, notamment la non-distribution à temps des manuels scolaires aux enfants ainsi que la prime d'aide aux nécessiteux avant la rentrée ou le jour de la rentrée. «*Nous sommes les premiers à rejoindre les bancs des écoles pour assurer la bonne scolarité des élèves. Nous avons pour responsabilité la vente des livres, nous nous occupons également des frais scolaires et de la situation financière des fonctionnaires*», nous a expliqué un intendant, qui précise que les intendants sont déterminés à aller jusqu'au bout pour arracher leurs droits «*légitimes*». Selon les parents d'élèves car en plus du problème de déficit en matière d'encadrement, les opérations d'achat des manuels scolaires ont été retardées au niveau d'un grand nombre d'établissements scolaires. Les attributions de trousseaux scolaires au profit des élèves issus de milieu défavorisé ont été également bloquées, d'où l'inquiétude des parents, qui n'arrivent pas à fournir le nécessaire pour leurs enfants, qui voient leurs camarades disposer de toutes les fournitures scolaires. Même les opérations d'équipements des écoles en système de chauffage et autres matériaux ont été reportées à des dates ultérieures.

M. B.

Révision de la Constitution

Menasra veut un second round de consultations

LE PRÉSIDENT du parti Front du changement (FC) Abdelmadjid Menasra a plaidé mardi à Alger en faveur d'un second round de consultations autour de la révision constitutionnelle préconisant «*une conférence nationale*» qui regroupe toutes les parties y compris celles n'ayant pas participé au premier round. «*Le processus de révision constitutionnelle nécessite un second round de consultations pour débattre notamment des conclusions de la première phase*», a estimé M. Menasra dans une conférence-débat autour du thème de la transition démocratique dans un contexte d'initiatives multiples. Le deuxième round doit se tenir dans le cadre d'une conférence nationale, estime encore le responsable politique pour qui «*une Constitution consensuelle doit passer par un référendum populaire*». La véritable solution doit passer par le peuple, a-t-il insisté, précisant que la réussite de la transition démocratique «*reste tributaire d'une entente nationale*». Pour lui, les différentes propositions avancées sur la scène nationale relèvent d'une évolution du paysage politique. «*L'entente nationale devra prendre forme à travers une transition qui dégagera une Constitution consensuelle, un gouvernement d'union nationale, des élections législatives anticipées, des réformes législatives et socio-économiques ainsi que la promotion de la réconciliation nationale*», a-t-il encore soutenu.

Salim Y.

Le secrétaire général de la Fédération Textiles et Cuirs à l'UGTA

«A ce jour, il n'existe pas de bilan d'évaluation»

Le secrétaire général de la Fédération Textiles et Cuirs à l'UGTA, Amar Takdjout, a critiqué hier, à la Radio nationale Chaîne III, la lenteur des pouvoirs publics dans leur mise en œuvre du Plan de réorganisation du secteur public marchand, particulièrement la filière Textiles et Cuirs qu'il représente.

En effet, le plan en question qui a été dévoilé dans les détails à la faveur de la dernière Tripartite, date de 2011 et avait consacré pas moins de 2 milliards de dollars sur décision du CPE (Conseil des participations de l'Etat). «*A ce jour, il n'existe pas de bilan d'évaluation*», s'étonne Amar Takdjout. «*On n'a pas fait un bilan, ce n'est pas normal. On ne peut pas suivre ce plan de restructuration. Le problème est politique, de choix aussi et de timing qu'il faut respecter, car en économie une journée perdue, c'est bel et bien de l'argent qu'on perd bien évidemment*», a-t-il souligné. En outre, le même responsable, tient à expliquer qu'il sont en train de chercher un moyen de reconquérir la place dans le marché national, «*on y arrive en cinq années, quelque part il y a un problème. Un problème d'ensemble lié à une politique qui n'est pas la bonne qu'on a engagée aujourd'hui*», s'interroge-t-il. Faut-il rappeler l'ampleur de la déstructuration du secteur du textile qui, depuis les années 1990, a perdu plus d'une vingtaine d'entreprises totalement disparues au même titre que pas moins de 250 000 postes d'emploi, public et privé confondus. Le secteur ne couvre en effet que 4% du marché national, le reste étant couvert par l'importation. L'invité de la radio souligne aussi le «*vieillissement*» du secteur. «*La formation n'a pas suivi depuis au moins 30 ans et le peu des qualifiés partent en retraite.*» L'invité de la radio persiste et signe, le secteur du textile est encore en mesure de générer pas moins de 30 000 emplois, pour peu qu'on instaure certaines conditions loin d'être insurmontables. D'ailleurs, il dit ne pas comprendre cette pratique, celle de taxer au même niveau aussi bien les matières premières que les produits finis. «*Aujourd'hui, on continue à taxer à 30% le produit fini et la matière première, ce n'est pas normal, ce n'est pas une démarche de production, c'est une démarche qui favorise l'importation.*» Le même invité a souligné que l'économie a besoin d'une dynamique et de grandes décisions et d'une clairvoyance pour essayer d'avancer. «*Si ce n'est pas le cas, je ne pense pas qu'il faut continuer comme ça. Il faut que le comportement de nos dirigeants économiques, politiques… change. S'il ne change pas, on va consommer des années sans aboutir à des changements ni à un volume de production digne de ce nom*», a-t-il noté.

Ahcène Hadjam

Alger confirme l'enlèvement du ressortissant français

Les recherches «toujours en cours»

Les recherches menées par les éléments de l'Armée nationale se poursuivent toujours pour retrouver le ressortissant français enlevé dimanche soir dans les hauteurs de Tizi Ouzou.

Ph/DR

Par Nacera C.

Le ministère de l'Intérieur a confirmé lundi soir l'enlèvement du ressortissant français Gourdel Hervé Pierre, survenu dimanche soir dans la wilaya de Tizi Ouzou, soulignant que les recherches sont «*toujours en cours*».

Dans un communiqué rendu public par le ministère de l'Intérieur, il est indiqué que «*des individus ont intercepté, le 21 septembre 2014 à 21h00, à hauteur du village d'Ait Ouabane commune d'Akbil (wilaya de Tizi Ouzou), un véhicule ayant à son bord un groupe d'Algériens accompagnés du ressortissant français Gourdel Hervé Pierre*».

La même source précise que le ressortissant français, âgé de 55 ans et guide alpiniste, «*est invité et hébergé depuis son arrivée à l'aéroport international d'Alger, le 20 septembre 2014, dans un chalet proche du complexe de Tikidjda* (wilaya de Bouira)». Dans ce cadre, l'Intérieur indique que les «*les assaillants, après avoir libéré ses compagnons algériens et abandonné le véhicule sur les lieux, ont gardé le ressortissant français et pris la fuite vers une direction inconnue*».

Enfin, le département de Tayeb Belaiz affirme que les recherches aussitôt engagées par les services de sécurité «*sont toujours en cours à l'heure actuelle*».

Selon «Algérie 1», «*les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) passaient hier au peigne fin un important périmètre en zone montagneuse, situé entre les wilayas de Bouira et Tizi Ouzou, pour tenter de localiser le touriste français aux mains de ses ravisseurs, des individus armés se réclamant d'un groupe lié aux djihadistes de l'Etat islamique* (EI)».

A ce propos, il est souligné que «*des troupes d'élite du service de lutte antiterroriste participaient à cette opération de grande envergue qui a vu l'utilisation d'importants moyens aériens ainsi qu'au sol*».

Par ailleurs, «*le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Boustila Ahmed, s'est rendu sur les lieux par hélicoptère où un poste de coordination des recherches a été installé pour tenter de localiser le lieu de retranchement des ravisseurs avec leur otage*».

Il est à rappeler qu'un groupe qui se dit lié aux djihadistes de l'Etat islamique (EI) a revendiqué, lundi dernier dans une vidéo, le rapt du ressortissant français et menacé de «*l'exécuter dans les 24 heures si la France n'arrêtait pas ses frappes contre l'EI en Irak*».

Dans cette vidéo, le groupe djihadiste appelé «Djound Al-Khilafa» (les soldats du Califat), qui a fait allégeance à l'EI, montre l'otage français demandant au président français de le sortir de cette situation.

Selon la vidéo qui circule sur les réseaux sociaux, Hervé Gourdel est montré «*assis par terre entouré de deux hommes masqués et armés de kalachnikovs*».

L'otage dit qu'il est «*originaire de Nice et qu'il est guide de haute montagne*». Il précise être arrivé «*samedi en Algérie et avoir été kidnappé dimanche soir*».

L'un des hommes armés adresse un message au président français : «*Je laisse à Hollande, président de l'Etat français criminel, le soin d'arrêter les attaques contre l'Etat islamique dans les 24 heures qui suivent la publication de ce communiqué ou son ressortissant Hervé Gourdel sera égorgé*».

Coté coopération entre Alger et Paris sur cette affaire, c'est l'ambassade de France à Alger qui indique que suite à l'enlèvement du citoyen français en Kabylie, le président François Hollande a eu un entretien téléphonique avec le Premier ministre Abdelmalek Sellal. Dans un communiqué de la représentation française à Alger, il est souligné que «*la coopération est totale entre la France et l'Algérie à tous les niveaux pour tenter de faire libérer notre compatriote*», ajoutant : «*Nos services sont en contact permanent avec les autorités algériennes*».

Il est à noter que cet «*enlèvement*» intervient au lendemain de la réunion du Haut Conseil de sécurité sous la présidence du Président Bouteflika, consacrée à la situation aux frontières Est et Sud, sachant que l'Algérie mène un forcing diplomatique sur la scène internationale contre toute intervention étrangère en Libye, alors que Paris a décidé une opération militaire en Irak. Le kidnapping du ressortissant français dans ce contexte spécifique suscite des interrogations.

N. C.

Grine à propos de l'autorité de régulation de l'audiovisuel

«Chorfi a été élu en toute objectivité»

Ph/E. Soraya/J.A

Grine considère qu'il il n'y a pas de censure, mais plutôt de l'autocensure dans les esprits de nombre de journalistes exerçant dans les médias publics.

Le ministre de la Communication a insisté hier sur l'objectivité qui a présidé, malgré ce qui a pu être écrit, à l'élection de Miloud Chorfi à la tête de l'autorité de régulation de l'audiovisuel. Une autorité, a-t-il rappelé, constituée de 14 membres dont sept sont élus par leurs pairs journalistes professionnels. S'agissant de l'autorité de régulation de la presse écrite, Grine a souligné que son élection et son installation dépendent des journalistes eux-mêmes qui doivent préalablement être recensés et identifiés au moyen de la carte professionnelle qui leur sera délivrée sur présentation d'un dossier. Cela devrait se faire dans 3 ou 4 mois, peut-être dans 7 ou 8 mois, voire un peu plus mais, dit-il, nous n'attendrons pas indéfiniment, d'autant que la sous-commission actuellement chargée de cette carte de journaliste sera suivie d'une commission permanente qui demeurera ouverte. La balle est, en fait, dans le camp des journalistes qui doivent hâter la formalisation de leur dossier auprès de l'actuelle sous-commission, a conclu le ministre à ce propos, après avoir affirmé qu'il n'existe, au ministère de la Communication, aucune volonté de distinction entre presse publique et presse privée. Le Forum d'An-Nasr a donné lieu à la signature, en présence du ministre et de la Communication et de la délégation qui l'accompagne, d'une convention entre le quotidien et une école privée en vue de la formation des journalistes en langue anglaise. Au sujet de la censure, Grine a indiqué qu'«*il n'y a pas de censure, mais plutôt de l'autocensure dans les esprits de nombre de journalistes exerçant dans les médias publics*», a indiqué le ministre qui a imagé ses propos en soulignant qu'un «*boxeur poids lourd ne doit pas boxer comme un poids plume*». Il est édifiant de constater, a ajouté en substance Grine au cours d'une rencontre au siège du quotidien *An-Nasr* qui a organisé un forum exceptionnel, que des journalistes affirmés de la presse privée, parfois de grandes plumes, demandent à intégrer la presse publique qui jouit de considération et qui offre des salaires convenables et la sécurité de l'emploi. Rappelons enfin que Miloud Chorfi a été installé dimanche à la tête de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence de cadres du ministère de la Communication et de responsables d'organes de presse. Grine a affirmé, à cette occasion, que la mise en place de cette autorité constituait un «*évènement historique*» car, a-t-il dit, «*c'est la première fois depuis l'indépendance qu'une telle instance voit le jour pour organiser et réguler le secteur audiovisuel en Algérie*». «*Chorfi est un ancien journaliste de la Radio et de la Télévision nationales et a déjà présidé le Conseil national de l'audiovisuel et la commission de l'information de l'Assemblée populaire nationale*», a rappelé Grine. Le ministre a, d'autre part, indiqué que l'installation de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel sera suivie de l'installation de l'Autorité de régulation de la presse écrite, après identification des journalistes professionnels. Grine a énuméré les missions et prérogatives de l'Autorité de régulation de l'Audiovisuel, soulignant que cette instance jouait un rôle consultatif et veillait au règlement des contentieux et au contrôle du fonctionnement du secteur.

Yazid M.

EDITO

Hygiène, sujet non politique ?

suite de la page Une

Ce qui est étonnant, stupéfiant même, c'est le fossé aux allures de grandeur océanique qui sépare d'une part, la volonté politique (réelle, si l'on ne se fie qu'aux déclarations) et les colossaux moyens financiers, humains et matériels mis en œuvre par les autorités et de l'autre, la triste et sinistre réalité quotidienne dont le qualifiant de désolant ou de navrant, tant ils estompent la gravité des faits, sonnerait comme une flatterie. Cette réalité est faite d'ordures jonchant les trottoirs, les cages d'escaliers, les plages, la mer, les bas-côtés des routes, les fossés, y compris ceux situés en pleine montagne, les places publiques, les grandes avenues et petites venelles, bref, tout ce qui en cette belle Algérie peut la salir et l'éclabousser de ses souillures. Oui, il y a péril en la demeure, en matière d'atteintes manifestes à l'hygiène publique et à un rythme sans cesse croissant, en matière d'expansion de la saleté dans les espaces publics, et ça va de mal en pis, tout simplement. Il faudrait que l'autorité publique, locale, en l'occurrence les maires et centrale, à savoir les ministères directement concernés, ceux de l'Environnement et de l'Intérieur, soit atteinte de grave cécité mentale, et en ce cas de cécité tout court, pour ne pas voir ce qui saute aux yeux (et aux narines), à savoir ces amoncellements de détritus là où ce pose le regard, parfois au pied même des pancartes de bienvenue arborées fièrement (au lieu de l'être honteusement) à l'entrée des localités, grandes cités et douars enclavés, mêlés dans la même aversion de la propreté. Le doigt se pointe, pas toujours à tort, sur le citoyen, coupable de ce mépris éhonté à l'endroit du Smig de l'hygiène, en jetant partout tous ses surplus de consommation, ces derniers étant surmultipliés ces dernières années par les hausses de salaires, dont personne, évidemment ne saurait par ailleurs renier la légitimité. Cette désinvolture et ce refus «à balayer sa propre sa porte» donnent un contenu dont il se serait passé volontiers à l'adage reconfiguré, «le propre de l'Algérien, c'est la saleté»… Cependant, si la culpabilité du citoyen est indéniable, la vraie responsabilité incombe aux seuls pouvoirs publics, qui sont comptables de l'image de l'Algérie et de ce qui lui porte atteinte, autrement dit ce qui l'éclabousse. Et devant de tels crimes à l'environnement portés dans des villes naguère connues pour leur propreté comme Béjaïa, Tlemcen ou même Ghardaïa exemples pris parmi des dizaines d'autres, quand l'autorité publique ne réagit pas, c'est qu'elle est soit négligente, soit complice. Dans les deux cas coupable…

N. S.

Gendarmerie nationale

25 300 affaires d'atteinte à l'environnement traitées depuis 2011

LES UNITES de la Gendarmerie nationale ont traité 25 322 affaires d'atteinte à l'environnement et à la santé publique depuis l'année 2011, a indiqué hier à Alger le responsable de la communication du commandement de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Abdelhamid Kerroud. Dans ce cadre, 7 296 personnes ont été arrêtées et 541 autres écrouées, a ajouté le lieutenant-colonel Kerroud à la presse, en marge d'un colloque sur «La lutte contre les atteintes à l'environnement et la santé publique», organisé par la Gendarmerie nationale avec la collaboration de la Gendarmerie française.
Concernant les infractions liées au code des eaux, 2 822 affaires ont été enregistrées et 4 507 personnes arrêtées dont 389 écrouées, a-t-il indiqué, ajoutant que 565 affaires d'infraction liées à la protection de l'environnement et le régime forestier ont été enregistrées durant la même période, avec l'arrestation de 775 personnes dont 77 écrouées.

K.L.

Déchets de plages

Des élus plaident pour une gestion rigoureuse

DES ELUS de l'APW de Béjaïa ont plaidé, hier, en faveur d'une nouvelle politique de gestion des déchets de plages, insistant notamment sur la nécessité d'instaurer, dans toutes les communes du littoral, un programme de nettoyage et d'entretien qui soit périodique et soutenu avec des moyens mécanisés. Réunis en session ordinaire pour examiner le bilan de la saison estivale, d'aucuns se sont offusqués de l'état des plages et du niveau de pollution qu'elles ont atteint. «*Leur état ne prête pas à satisfaction*», s'est désolé le wali, Hamou Ahmed Touhami, qui a exhorté à revoir «*les méthodes et les moyens de nettoyage utilisés*». «*Le nettoyage est assuré soit par des bénévoles, soit par les jeunes recrutés dans le cadre du programme Blanche-Algérie. C'est insuffisant pour espérer imprimer aux plages une image propre et accueillante*», a relevé Mme Bouiche, une édile locale, estimant qu'il faut aller vers des actions plus vigoureuses, en confiant cette mission à des sous-traitants. «*C'est une prestation, il faut la rémunérer*», a-t-elle assuré, évoquant les expériences de certains pays de la Méditerranée qui ont réussi la prouesse d'offrir des «*plages totalement aseptisées*». «*Partout le nettoyage se fait à coup de tractopelles et d'engins.*
C'est rapide, ce n'est pas coûteux et donne de bons résultats. On devrait s'en inspirer», a soutenu, dans ce sens, un autre édile, Saddek Amara, ingénieur en environnement de son état, observant que les financements requis peuvent être mobilisés en agrégeant toutes les dotations habituellement affectées à ce chapitre.
Le propos concerne les contributions du budget de wilaya, celui de la commune, de l'aide de l'action sociale (Blanche Algérie) et éventuellement, celle de l'environnement dont la réunion est de nature a dégager des dotations suffisantes pour les consacrer à l'acquisition d'équipements dédiés au nettoyage et à la préservation des plages, et au-delà, à l'action quotidienne de salubrité publique.

L.M.

Partenariat algéro-français dans la protection de l'environnement

Une feuille de route en cours d'élaboration

Les participants au séminaire portant sur la «lutte contre les atteintes à l'environnement» organisé par la Gendarmerie nationale en collaboration avec la gendarmerie française ont fait savoir qu'une feuille de route sera étudiée lors de la rencontre sur la coopération entre les deux pays le 4 décembre prochain.

Ph/DR

Par Yasmine Ayadi

L'Ecole de police judiciaire de la Gendarmerie nationale à Zéralda (Alger) abrite, depuis hier, les travaux du séminaire portant sur la «Lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique». Organisé par la Gendarmerie nationale en collaboration avec la gendarmerie française (l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique), les travaux prennent fin demain et auront à faire un état des lieux des systèmes judiciaires des deux pays, l'Algérie et la France, relatifs aux atteintes à l'environnement et à la santé publique. Cette rencontre a vu la participation des cadres des ministères de l'Intérieur et des Collectivités locale, de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, de la Justice, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Santé, de l'Agriculture, de l'Industrie et des Mines, de la Défense nationale et de l'ensemble des acteurs du domaine de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique. Dans son intervention à l'ouverture des travaux de séminaire, le colonel Benaâmane Mohamed Tahar, directeur de la sécurité publique à la Gendarmerie nationale a déclaré que l'organisation de ce séminaire s'inscrit dans le cadre du «*partenariat algéro-français, l'échange des expériences dans le domaine de la lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique*». Selon Benaâmane, l'engagement dans une démarche de partenariat et de lutte s'impose au regard «*des problèmes sérieux liés à la pollution de l'environnement que connaît le monde, lesquels génèrent des bouleversements dramatiques dans les domaines du climat en particulier et du changement de l'écosystème en général qui menacent l'homme dans son existence*». Le conférencier énonce qu'en termes d'objectifs, les travaux de ce séminaire auront à «*faire un état des lieux des dispositifs et des systèmes judiciaires des deux pays, relatifs aux atteintes à l'environnement et à la santé publique*». Cette rencontre se fixe comme objectifs également de mettre l'accent sur la nécessité de créer des pôles et des organismes spécialisés dans le traitement judiciaire des atteintes à l'environnement. En plus de renforcer davantage la coopération bilatérale dans ce domaine, il est par ailleurs, question de sensibiliser les participants à la nécessité d'opter pour une approche multisectorielle et une meilleure efficacité opérationnelle. Intervenant à cette occasion, le ministre conseiller auprès de l'ambassade de France, John Baptiste Fevre indiquera que «*90% des problèmes de l'environnement sont communs et qu'une intense coopération a été engagée dans ce domaine entre les deux pays, la feuille de route dégagée lors la visite de Hollande sera étudiée au cours de la prochaine rencontre de partenariat entre les deux pays qui se tiendra à Paris le 4 décembre prochain*», a-t-il indiqué.

Y. A.

Changements climatiques

Des spécialistes alertent sur la vulnérabilité de l'Algérie

Des spécialistes en climatologie et géologie ont mis en exergue, mardi à Alger, la vulnérabilité de l'Algérie en matière de changements et perturbations climatiques.

«*L'Algérie, de par sa situation géographique et ses caractéristiques environnementales, est fortement affectée par les changements et perturbations climatiques, comme la sécheresse, l'augmentation des températures, la désertification et les inondations*», a indiqué, le directeur au centre climatologique national, Djamel Boucherf, au forum du quotidien *DK-News*.

Le changement climatique est défini par l'ensemble des variabilités et perturbations des conditions météorologiques dans une région donnée, par rapport à une moyenne référentielle. Le climat englobe les paramètres suivants: température, humidité et pression.

M. Boucherf a expliqué que les perturbations climatiques sont induites par deux paramètres, à savoir les facteurs naturels, englobant les variabilités solaires, les cendres volcaniques et le réchauffement de la terre.

S'agissant du facteur humain, le spécialiste a cité les effets de serre, la pollution, l'industrie et les aérosols.

Parmi les conséquences des changements climatiques sur l'Algérie, l'intervenant a donné comme exemple l'élévation des températures automnales à 33 degrés Celsius, rappelant que la moyenne est de 26 degrés Celsius en cette saison.

Il a aussi cité les fortes pluies et les inondations hivernales ainsi que l'accentuation du phénomène de désertification, comme résultats du changement climatique.

Le même spécialiste a insisté sur les dangers des phénomènes extrêmes sur les écosystèmes, la santé des êtres humains, les catastrophes naturelles et le développement économique, soulignant l'importance de trouver des solutions efficaces à ce phénomène.

Au sujet du lien entre le climat et les séismes, le directeur de recherche du Centre de Recherche en Astrologie, Astrophysique et Géologie (CRAAG), le Pr Hamou Djelit, a relevé qu'il n'y avait aucun rapport entre les deux phénomènes.

Il a ajouté que l'effet des variations des températures est dérisoire relativement aux températures de la croûte et du noyau terrestre et que les tremblements de terre se produisaient aux profondeurs, et ne sont donc pas influencés pas les températures externes.

Les deux spécialistes se sont par ailleurs accordés sur l'impératif de trouver un consensus international entre les pays émergents et développés pour réduire les effets de serre et les émissions de gaz carboniques, néfastes pour l'environnement.

Slim T.

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans notre article «Du Rififi à l'APW de Béjaïa» publié hier.
Il fallait lire : «Des voix ont demandé la dissolution et le renouvellement des commissions de l'APW, notamment la commission santé pour son dysfonctionnement» au lieu de «la dissolution l'APW et son renouvellement».
Toutes nos excuses aux concernés et à nos lecteurs.

H.C.

A partir de demain à Oran

Les métiers traditionnels du bâti à l'honneur

■ *«La rencontre a pour vocation de réunir, trois jours durant, les métiers traditionnels qui portent en eux l'héritage des savoir-faire diversifiés et ancestraux».*

Par Halim S.

Les métiers traditionnels du bâti seront à l'honneur, demain à Oran, à l'occasion de la 2e édition de la Foire dédiée à ce créneau porteur de savoir-faire ancestral, ont indiqué hier les organisateurs de l'événement prévu sur la grande place de la République, au quartier populaire de Sidi El-Houari.

«*La rencontre a pour vocation de réunir, trois jours durant, les métiers traditionnels qui portent en eux l'héritage des savoir-faire diversifiés et ancestraux*», a précisé le président de l'association «Santé Sidi El-Houari» (SDH), Kamel Bereksi, lors d'une conférence de presse.

La nouvelle édition, a-t-il expliqué, intervient dans le sillage de l'engouement et du succès suscités par la 1re Foire aux métiers traditionnels du bâti, tenue en juin 2013 à Oran, drainant plus de 2 500 visiteurs.

Plusieurs artisans, formateurs et spécialistes locaux ont confirmé leur participation à la rencontre aux côtés de leurs hôtes d'Alger, de Beni Abbès (Béchar), Sétif et Timimoune, a fait savoir M. Bereksi, signalant l'installation d'une vingtaine de stands d'exposition.

Des ateliers avec séances de démonstration seront animés dans ce cadre pour permettre au public de découvrir des métiers d'art comme la maçonnerie traditionnelle, la taille de pierre, la taille sur marbre, la forge et ferronnerie d'art, la menuiserie, l'ébénisterie, la charpente et la mosaïque.

Ph : /DR

Les participants mettront également en relief l'importance d'autres segments comme l'enduit traditionnel à base de chaux, de terre et de plâtre, ainsi que la construction en terre, donnant ainsi «*une valeur significative à leur savoir-faire*», a-t-on souligné.

L'association SDH dispose, pour rappel, d'une école-chantier qui a vu la sortie de plusieurs promotions de jeunes dont bon nombre ont été insérés en milieu professionnel pour la concrétisation du programme de réhabilitation du vieux bâti de la ville d'Oran. La Foire aux métiers traditionnels du bâti est organisée par SDH en partenariat avec la Chambre de l'artisanat et des métiers d'Oran (CAM) et l'Institut français (IFO), avec le soutien des autorités locales.

H. S./APS

Affaires religieuses

Inauguration du centre culturel islamique «Ibn Khaldoun»

LA DIRECTION des affaires religieuses et des wakfs de Boumerdès s'est dotée d'un centre culturel islamique situé en plein centre-ville du chef-lieu de wilaya, au quartier Ibn Khaldoun, à proximité de la plus grande mosquée en cours de réalisation et qui porte le même nom. C'est le ministre Mohamed Aissa qui a procédé à son inauguration avant-hier, lors de sa visite d'inspection et de travail à Boumerdès.

Cette infrastructure, faut-il le signaler, est érigée sur deux paliers et sur une superficie de 2 260 m². Son coût est de 155 678 618,35 DA alors que l'autorisation programme est de 160 000 000,00 DA. Elle dispose de toutes les commodités. Outre le bloc administratif situé au 2e étage, la structure dispose d'un hall central de 80m², d'une galerie d'exposition de 96 m², une salle de conférence de 262 sièges, un foyer pour les imams, une cafétéria, une salle informatique, une salle de lecture et un grand espace destiné à l'administration.

Lors de son inauguration, le ministre des Affaires religieuse et des wakfs a été émerveillé par cette infrastructure avec une architecture arabo-musulmane, et n'a pas manqué de rappeler que les centres culturels islamiques, à l'instar des autres institutions, à savoir zaouias et mosquées, constituent des espaces de culture, d'art, de science, de débats et d'échanges.

C'est ainsi que les premiers responsables de la wilaya accordent à cette nouvelle infrastructure, bien qu'accusant un retard considérable quant à sa réalisation, beaucoup d'intérêt pour la formation, le recyclage et le perfectionnement des imams et des gens du culte.

Ahmed K.

Formation

Réalisation prochaine de 4 écoles spécialisées dans l'industrie

Quatre écoles de haut niveau spécialisées dans la formation aux métiers de l'industrie seront prochainement réalisées, a indiqué mardi à Alger Mme Kherfi Rabea, secrétaire générale au ministère de l'Industrie et des Mines.

«*Le ministère œuvre à réaliser quatre écoles de haut niveau spécialisées dans la formation aux métiers du secteur de l'industrie, notamment ceux liés au management, à l'ingénierie, au process de production ainsi qu'au renforcement des capacités de l'entreprise à l'international*», a-t-elle précisé, en marge de l'inauguration du 8e Salon professionnel international de l'industrie «Alger industries 2014».

Ce projet de formation vise, entre autres, à développer des techniques de professionnalisation et à renforcer les entreprises industrielles en vue de les préparer à nouer des relations de partenariat, a-t-elle souligné.

Mme Kherfi a appelé, à cette occasion, les entreprises publiques et privées à développer leur niveau de compétitivité pour se maintenir sur un marché fortement «*concurrentiel*», rappelant les mesures prises par les pouvoir publics pour la relance du secteur.

Le nouveau schéma de réorganisation du secteur public marchand industriel, adopté récemment par le Conseil des participations de l'Etat (CPE), prévoit la création progressive d'une dizaine de grands groupes industriels avant fin 2014, avait annoncé le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, dans un entretien à l'APS.

Le processus de création de ces grands groupes se fera «*de façon graduelle de sorte à ne pas entraver la continuité de l'activité des entreprises publiques industrielles et à promouvoir les conditions idéales pour assurer le décollage des groupes et la cohérence de leurs stratégies*», avait-il expliqué.

Ce redéploiement porte sur la création, à partir des Sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP) relevant du ministère de l'Industrie, des groupes industriels présentant une taille critique, des synergies et des complémentarités ainsi qu'un potentiel de déploiement sur les marchés nationaux et internationaux.

Selma B.

A Birtouta et aux Eucalyptus

Relogement de plus de 1 100 familles

1 131 familles issues de l'habitat précaire de la wilaya d'Alger ont été relogées dans la nuit de lundi à mardi dans les communes de Birtouta et des Eucalyptus, des opérations similaires étant prévues pour la semaine prochaine, indiquent les services de la wilaya.

Cette opération de relogement a bénéficié aux habitants de plusieurs bidonvilles qui ceinturent la capitale : la cité «De soleil» de Bourouba (578 familles), le site Ouled Belhadj des Eucalyptus (173 familles), la cité Chabou de Bordj El Bahri (59 familles), le site «Mona» des Eucalyptus (42 familles) et Hadjiri de Staouéli (9 familles).

Dans la commune de Birtouta, ce sont les habitants de quatre sites précaires qui ont été également recasés, à savoir 101 familles de la ferme «Rettal», les 104 familles de la ferme «Betrous», 57 familles du centre «ONAB» et 8 familles du chef-lieu de commune.

Ces familles ont été relogées dans des logements sociaux locatifs des cités des 928 logements «El-Dalia» aux Eucalyptus, des 2 160 logements à Sidi M'hamed de Birtouta et aux 300 logements également de Birtouta.

La wilaya avait annoncé auparavant le relogement durant ce mois de septembre de plus de 4 000 familles vivant dans des habitations précaires, en deux ou trois étapes. 3 000 familles doivent être recasées en une semaine.

Le bilan de cette opération de relogement, entamée le 21 juin dernier, porte à 7 821 logements distribués à ce jour. «*D'autres opérations sont prévues la semaine prochaine*», a annoncé le wali Abdelkader Zoukh dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite d'inspection aux sites d'accueil des 1 131 familles, la majorité (856 familles) étant transférée à «El-Dalia».

A la cité «El-Dalia», du fait que le déménagement s'était effectué de nuit, plusieurs familles n'ont pas envoyé hier matin leurs enfants à l'école. Selon une inspectrice de l'éducation, les deux écoles et le lycée de la cité accueilleront tous les scolarisés dès ce matin.

Interrogé sur le sort des familles se présentant comme «*exclues*» de cette dixième opération de relogement depuis juin, M. Zoukh a assuré que les voies de recours étaient toujours ouvertes, dénonçant toutefois les tentatives de certaines personnes d'obtenir un logement par tous les moyens.

«*Ceux qui se sentent lésés, nous les invitons à déposer un recours. Mais il faut dire que certaines personnes tentent d'obtenir illégalement un logement en achetant des baraques dans les sites à reloger, en simulant des divorces à blanc ou en présentant des dossiers avec des documents falsifiés*», a-t-il révélé.

Sur plus de 1 000 recours introduits depuis juin par les «*exclus*» du relogement, seuls 49 ont été acceptés et 39 sont en cours d'examen, les autres recours ont été rejetés car infondés, a-t-il précisé.

La wilaya d'Alger dispose d'un programme global de 84 000 logements sociaux destinés à l'éradication de l'habitat précaire, dont 25 000 unités sont en cours de distribution et 11 000 devant être réceptionnés avant fin 2014.

Tous les logements disponibles, toutes formules confondues, doivent être distribués avant le 31 décembre 2014, selon la recommandation du Conseil interministériel élargi à la wilaya d'Alger, qui s'est tenu le 11 septembre dernier.

Hani Y.

11e édition du Salon Med IT

Djezzy sponsor de l'application mobile du Salon

DJEZZY, premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie, participe à la onzième édition du Salon Med IT, qui se tient du 22 au 24 septembre 2014 au Palais de la culture Moufdi-Zakaria.

Djezzy, qui est à sa onzième participation sera, une fois de plus, le sponsor de l'application mobile, téléchargeable gratuitement sur les plates-formes IPhone, Blackberry, Androîd et Windows Phone. Les visiteurs ayant téléchargé cette application, pourront participer à un tirage qui leur permettra de gagner chaque jour 10 tablettes 3G dotées d'une SIM offertes par Djezzy.

D'une superficie de 100 m² et aux couleurs de l'opérateur, Djezzy s'est réservé le plus grand espace du Salon avec un design moderne et aux standards internationaux. Cet espace de rencontre et de détente sera dédié aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises en quête de nouveautés dans les domaines des NTIC, qui imposent la 3G comme une priorité dans les circonstances actuelles du marché algérien. Ainsi, et avec des équipements à la pointe de la technologie et des équipes performantes, le défi du lancement de la 3G a été relevé avec brio par Djezzy, qui couvre actuellement dix wilayas : Alger, Oran, Constantine, Skikda, Béchar, Ouargla, El Oued, Blida, Ain Defla et Mostaganem.

Dans l'optique de rester à l'écoute de ses clients les plus exigeants et de répondre à leurs besoins, Djezzy présente pour cette nouvelle édition du Med IT un large panel de nouveautés en termes d'offres B2B, notamment les forfaits Business et Business Control qui donnent accès à la gamme Voix, SMS et 3G, ainsi que de multiples services à valeur ajoutée.

A cela s'ajoute la grande nouveauté de Djezzy : une application révolutionnaire «Be Djezzy», qui permet aux clients de rester connectés sans internet à travers les 48 wilayas !

Sur place, une équipe hautement qualifiée vous fera le meilleur accueil et vous fera découvrir les produits et solutions Djezzy en rapport avec la 3G, ainsi que les nouvelles tendances du marché des NTIC.

Communiqué

Banque d'Algérie

Hausse des crédits octroyés aux entreprises

■ *«La tendance haussière confirme le dynamisme des crédits à l'économie et en particulier la facilitation de l'accès des entreprises privées au crédit bancaire», a déclaré Laksaci lors d'une rencontre sur le nouveau dispositif prudentiel des banques.*

Par Yahia C.

Ph. : DR

Les crédits bancaires à l'économie ont poursuivi leur tendance haussière au premier semestre 2014 en s'établissant à 5 760,6 milliards (mds) de DA contre 5 156,3 mds de DA à fin décembre 2013, a indiqué lundi le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci.

«*Cette tendance haussière confirme le dynamisme des crédits à l'économie et en particulier la facilitation de l'accès des entreprises privées au crédit bancaire*», a déclaré M. Laksaci lors d'une rencontre sur le nouveau dispositif prudentiel des banques.

Le secteur privé a capté plus de la moitié de ces crédits à fin juin 2014, soit 51,4%, selon les chiffres fournis par le gouverneur.

Durant le 1er semestre 2014, les crédits octroyés aux entreprises privées ont atteint 2 591 mds de DA contre 2.373,9 mds de DA à fin 2013 et progressent de 19,33% par rapport à leur niveau de fin 2013. Les crédits à moyen et à long terme représentent 73,7% des crédits totaux à fin juin, dont 22,6% à moyen terme et 51% à long terme.

Aussi, la dynamique des crédits à moyen et à long terme accordés aux entreprises privées, qui s'explique par la progression de leur accès aux crédits bancaires, traduit l'effet de l'amélioration de la structure et des conditions de financement comme le rallongement de la maturité et la diminution du coût, a tenu à relever M. Laksaci.

Le gouverneur a souligné que les mesures de facilitation prises début 2013 ont rendu plus effectif le dispositif de soutien de l'Etat au PME, destiné à stimuler la croissance hors-hydrocarbures.

Porté par ces mesures de facilitation et de soutien, le dynamisme des crédits bancaires à l'économie est plus significatif en termes réels au premier semestre 2014 comparativement à l'année 2013, a-t-il indiqué.

L'expansion du cycle de crédits «*interpelle les banques de la place à rester vigilantes sur les risques encourus au titre de ces financements accordés au secteur économique et aux ménages*», a dit en substance le gouverneur.

Afin de renforcer la stabilité du secteur bancaire, la BA vient de réformer le cadre prudentiel régissant les banques avec un dispositif qui prévoit notamment le relèvement du ratio de solvabilité des banques et la création d'un «*coussin de sécurité*» pour les risques pondérés.

Y. C./APS

Complexe industriel General Electric Algeria Turbine à Ain Yagout

L'Algérie va satisfaire 2 % de ses besoins en équipements des stations électriques

La première pierre du complexe industriel General Electric Algeria Turbine (GEAT) d'Ain Yagout (Batna) a été posée, lundi, en présence du Président-directeur général (P-DG) de la Sonelgaz, Noureddine Boutarfa et des autorités de la wilaya de Batna.

M. Boutarfa a déclaré, au cours de cette cérémonie, à laquelle ont également assisté l'ambassadrice des Etats-Unis à Alger, Mme Joan Polaschik, le P-DG de General Electric, Jeffrey R. Immelt, et le secrétaire général du ministère de l'Energie et des Mines, Smail M'sili, que le groupe qu'il dirige est «*fier de la réalisation du complexe, qui va apporter une impulsion nouvelle à l'économie algérienne*». Il a également souligné que le «*travail que nous accomplissons avec General Electric (à) nous permettra de faire du complexe l'exemple même d'une intégration nationale efficace et une association étroite profitable à l'Algérie et ayant pour objectifs la fabrication locale, le transfert de savoir-faire, la formation des jeunes et la création d'emploi*».

S'agissant précisément de l'emploi, ce méga-complexe produira à partir de 2017, entre 6 et 10 turbines à gaz par an, soit une capacité annuelle de production de 2 000 mw. «*Il générera plus de 1 000 emplois, dont 400 directs, sans compter 600 emplois indirects dans la chaîne d'approvisionnement locale*», a-t-on précisé.

M. Boutarfa a également souligné, lors de son intervention, que ce projet a coûté 200 millions de dollars, avant de relever que l'Algérie sera en mesure, après 10 ans, de satisfaire 2 % de ses besoins en matière d'équipements de ses stations électriques.

M. Immelt a déclaré, de son côté, que la mise en place d'une plateforme de production pour le secteur de l'énergie en Algérie, «*représente une étape-clé*» pour l'industrie du pays.

R.E.

Sidérurgie

La production mondiale d'acier en hausse

La production mondiale d'acier brut a enregistré une hausse de 1,4% au mois d'août sur un an, soutenue notamment par la croissance de la production en Asie, a indiqué lundi la Fédération mondiale de l'acier (WSA).

La production mondiale a atteint 135 millions de tonnes (Mt) le mois dernier, avec une hausse de 1% de la Chine (68,9 Mt), qui produit la moitié de l'acier mondial.

La production a été en hausse de 2,2% au Japon à 9,3 Mt, en Corée du Sud (+8%, 5,3 Mt) et en Inde (+5,2%, 7 Mt). Dans l'Union européenne, la production d'acier a augmenté de 0,4% le mois dernier à 12,1 millions de tonnes. La production était en léger repli en Allemagne (-1%, 3,1 Mt) et plus nettement en France (-9,1%, 1,1 Mt).

La production d'acier en Russie a progressé de 5,8% (6,2 Mt), mais elle a plongé en Ukraine de 37% (1,8 Mt).

Aux Etats-Unis, la production s'est accrue de 2,9% en août à 7,7 Mt. La WSA estime que le taux d'utilisation des capacités de production, pour les 65 pays de son panel, a atteint 74,2% en août, en retrait de 1,2 point sur le mois précédent (juillet 2014) et de 1,4 point sur un an (août 2013).

R.M.

Mascara

Lancement des travaux de réalisation de plus de 3 000 logements

■ Le projet sera concrétisé par deux sociétés algérienne et chinoise au niveau de trois quartiers du chef-lieu de wilaya.

Par Feriel M./APS

Ph. DR

Les travaux de réalisation de 3 048 logements sociaux locatifs ont été lancés lundi à Mascara, à l'occasion de la commémoration du 58e anniversaire de la bataille des fermes.

Dans ce cadre, le wali de Mascara, Ouled Salah Zitouni a procédé, en présence des autorités locales et des membres de la famille révolutionnaire, la pose de la première pierre de ce projet, qui sera concrétisé par deux sociétés algérienne et chinoise au niveau de trois quartiers du chef-lieu de wilaya, à savoir cité «Triq Mamounia» (1 500 LSL), hai «Sidi Abdelkader Bendjebbar» (860) et hai Medebbar (688).

Une enveloppe de 7,66 milliards DA a été consacrée à la réalisation de ces logements dans un délai fixé à fin 2016, selon les explications présentées par le directeur de l'habitat de la wilaya. Les communes de Tighennif et Sehailia ont abrité les festivités commémorant la bataille des fermes qui a eu lieu le 22 septembre 1956 où des moudjahidine ont mis le feu dans 14 fermes de colons dans le cadre de la stratégie de la glorieuse révolution de Libération nationale visant les intérêts économiques de l'occupant.

La commémoration de cette date historique a été marquée à Tighennif par une cérémonie de recueillement à la mémoire de chouhada au carré des martyrs, une visite au site archéologique de l'homme primitif de Tighennif qui fait l'objet de fouilles menées par des chercheurs algériens et espagnols, la pose de la première pierre de réalisation d'un groupe scolaire baptisé au nom du chahid «Benaoum Abderrahmane», l'inauguration d'une exposition historique au complexe culturel «Benaoum-Benzerga» et le lancement d'une campagne de don du sang au profit des malades hospitalisés.

Dans la commune de Sehailia, la principale artère a été baptisée au nom du «1er novembre 1954», en plus de la pose de la première pierre de réalisation d'un nouveau siège de la commune et d'un réservoir d'eau de 1 000 mètres cubes au village de Abadlia et l'inspection du projet de rénovation du chemin vicinal 1 menant au village de Sidi Abdelkader Benissaad sur une distance de 5 kilomètres.

F. M./APS

Tizi Ouzou

L'état d'avancement des projets mis au point

Les responsables des entreprises de la wilaya de Tizi-Ouzou ont été invités lundi par le wali Abdelkader Bouazghi, à s'impliquer davantage dans le développement local, afin de contribuer à améliorer le cadre de vie des citoyens.

Intervenant lors d'une réunion d'un conseil de wilaya consacré à l'examen de l'état d'avancement des projets du secteur de l'Education, le chef de l'exécutif a déploré «*le peu d'entrain et la faible adhésion*» de l'outil de réalisation de la wilaya à l'action de développement local, alors qu'il est censé jouer un rôle primordial.

«*A croire que vous n'êtes pas intéressés par le développement de votre wilaya*», a-t-il lancé en direction des entrepreneurs présents à la réunion, en ajoutant que «*si d'autres régions du pays ont connu un essor en matière de développement, c'est d'abord grâce aux entreprises locales qui ont porté à bras le corps, les programmes dont elles ont bénéficiés, l'administration n'ayant pour rôle que leur encadrement*».

M. Bouazghi a exhorté les entrepreneurs de la wilaya à s'organiser pour constituer «*une force de proposition, de concertation et de travail et à faire preuve d'initiative*».

Il s'agira aussi de créer une concurrence positive et un esprit de compétitivité, entre les entreprises locales en matière de qualité de travail et de respect des délais de réalisation.

S'agissant des projets passés en revue lors de cette réunion, le directeur de l'éducation (DE) a présenté un programme de réalisation de 9 collèges d'enseignement moyen (CEM), dont trois inscrits en programme normal 2013, trois autres en programme complémentaire 2013 et les trois derniers sur le programme spécial intempéries 2012.

La direction des équipements publics (DEP) gère pour sa part un autre programme constitué de CEM, inscrits au titre des deux plans quinquennaux 2005-2009 et 2010-2014.

Une partie de ces établissements sera réceptionnée durant l'été prochain tandis que l'autre est programmée pour la rentrée scolaire de septembre 2015.

Le wali a demandé aux directions de l'Education et des Equipements publics, ainsi qu'aux entreprises en charge de ce projet, d'accélérer la cadence, en levant les contraintes et en renforçant les chantiers, pour respecter les engagements de livraison, pris lors de cette réunion.

Amar T.

Une nouvelle chaîne d'alimentation en eau potable

Une nouvelle chaîne d'alimentation en eau potable (AEP) est en cours de réalisation au profit des populations rurales de la daïra de Maatkas, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale des ressources en eau.

Ce nouveau réseau de 6 km, qui prend sa source de l'oued Mechtras (daïra de Boghni), englobe quatre puits, une station de pompage et un réservoir d'une capacité de 5 000 m³, a déclaré à l'APS le chargé du service de mobilisation des ressources en eau, Mokrane Djouder.

Une fois opérationnel, ce projet est de nature à améliorer la consommation journalière en eau des populations rurales de cette zone montagneuse, a-t-il estimé, ceci d'autant plus, a-t-il ajouté que les services de sa direction ont parachevé la réparation de la panne survenue sur l'ancienne chaîne d'AEP de cette même collectivité. La chaîne en question, qui prend sa source à Bouaid (Boukhlafa), via Tassaddort dans la commune de Tizi-Ouzou, présentait de nombreuses fuites d'eau au niveau du périmètre du forage de Bouaid, sur une distance de 1 000 mètres, a expliqué ce responsable. S'exprimant sur la station d'approvisionnement en eau potable devant profiter aux populations de la daïra d'Azazga (des villages de Fliki, Chorfa Bahloul, et Ait Bouadha, notamment), M.Djouder a signalé que la mise en exploitation du projet est en attente de son raccordement au réseau électrique.

Madjid F.

Illizi

Divers projets inscrits à Djanet

LA COMMUNE de Djanet (wilaya d'Illizi) a bénéficié de divers projets de développement visant à améliorer le cadre de vie de ses habitants, a-t-on appris lundi auprès des responsables de cette collectivité.

La commune s'est vu accorder la réalisation d'un nouveau collège d'enseignement moyen (CEM), prévu au quartier «Zelouaz», en plus d'une station de traitement des eaux usées dans la localité de «Tagherghart» et d'un projet d'alimentation en eau potable depuis la zone de «Inedbir» vers «Ifri», a précisé le chef de daïra de Djanet, Abdelkrim Benkouider.

Les structures relevant du secteur du commerce et des finances à Djanet seront renforcées par un centre commercial au quartier «Ifri», dont les travaux sont à 80% d'avancement, en plus de deux sièges pour les inspections locales des domaines et du commerce, réalisées à 75%, a-t-il ajouté. Les travaux de construction d'un nouveau siège de la sûreté de daïra à Ifri, une brigade de lutte contre l'immigration clandestine, et un célibatorium ont été pour leur part achevés, selon le même responsable. Les projets de centre d'accueil des athlètes de l'élite sportive et du théâtre en plein air, projetés au quartier «Zelouaz», seront réceptionnés prochainement, a-t-il fait encore savoir. Dans le secteur des travaux publics, figure un projet de remise en état de la route reliant Djanet à la commune frontalière de Tinelkoum sur 210 km, dont un tronçon de 50 km a été achevé. Le secteur des affaires religieuses, Djanet sera renforcé par une grande mosquée à Ifri, actuellement en phase de finition, et une autre au quartier «El-Mihane», a indiqué M. Benkouider. Pour le même responsable, les habitants de Djanet vont bénéficier d'un service des urgences médicales au quartier «Aghoum» et de la réouverture d'un bureau de poste au centre-ville de Djanet, après avoir bénéficié d'une action de restauration.

La commune de Bordj El-Haouès (140 km de sa daïra de rattachement Djanet) a bénéficié d'un projet de 60 logements publics locatifs (LPL), un lycée réceptionné pour la nouvelle rentrée scolaire, et un centre médical dans la localité de «Ihrir», a-t-on rappelé.

D'autres actions d'aménagement de divers quartiers de cette commune, ainsi que d'ouverture de nouvelles routes urbaines et d'un axe reliant Bordj El-Haouès à la wilaya de Tamanrasset via la route de «Sirount» sur 150 km, ont été déjà achevées, selon la même source.

Les travaux sont en cours pour la réalisation d'un réseau de distribution de gaz naturel au profit des habitants de la daïra de Djanet, a-t-on signalé.

Toutes ces opérations en cours de réalisation dans la daïra de Djanet ont été retenues au titre des programmes de développement des régions du Sud du pays, dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie du citoyen.

R.R.

Répression des civils sahraouis par le Maroc

Mohamed Abdelaziz en appelle à l'ONU

■ Le Président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a appelé la communauté internationale à œuvrer en faveur de «la levée du blocus» imposé à la région et la libération des détenus politiques sahraouis.

Ph. : DR

Par Zaid F./APS

Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a appelé le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, à intervenir en urgence et à faire pression sur le Maroc pour cesser ses pratiques répressives contre les civils sahraouis dans les régions occupées du Sahara occidental, a indiqué lundi l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Selon la même source, le président sahraoui a demandé, dans un message adressé au Secrétaire général de l'ONU, d'«*intervenir en urgence et d'imposer les sanctions nécessaires à l'Etat marocain pour cesser ses pratiques répressives contre les civils sahraouis*». Il a appelé la communauté internationale à œuvrer en faveur de «*la levée du blocus*» imposé à la région, la libération des détenus politiques sahraouis, la fin du pillage des richesses naturelles sahraouies, la démolition du mur érigé par l'occupant marocain et la mise en place d'un mécanisme onusien de contrôle des droits de l'homme au Sahara occidental, ajoute la même source.

Le président sahraoui a rappelé la répression des dernières manifestations dans les ville occupées de Laâyoune, Boujedour et Dakhla, et les mauvais traitements subis par les détenus sahraouis dans les prisons marocaines en particulier la prison «Carcel negra» (prison noire) de Laâyoune occupée.

Il a souligné, dans le même contexte, le refoulement d'observateurs internationaux et défenseurs des droits de l'homme, précisant que les revendications des Sahraouis lors de leurs manifestations pacifiques sont conformes à celles garanties par la charte et les résolutions de l'ONU, notamment le droit à un référendum d'autodétermination libre, juste et intègre.

Z. F./APS

Tunisie

Plan sécuritaire minutieux à l'approche des élections

Dans l'espoir d'entourer les élections de toutes les conditions de sécurité, le ministère de l'Intérieur a mis au point un plan minutieux pour prévenir tout acte terroriste destiné à faire avorter les échéances électorales. Dans un mois, les Tunisiens seront appelés, une première fois, aux législatives avant de passer de nouveau aux urnes un mois plus tard pour l'élection présidentielle.

Dans le but d'assurer la sécurité de ces rendez-vous électoraux, les rafles se multiplient et la traque des terroristes ne connaît pas de répit. Samedi, on a annoncé l'arrestation, dans la région de Benguerdane, proche de la frontière tuniso-libyenne, de trois individus, tout en mettant la main sur 34 fusils de chasse. Ce fut aussi la sortie à Sousse de la première promotion de policiers qui ont reçu une formation spécifique, les qualifiant pour encadrer au mieux les élections. Autant de précautions que les autorités estiment nécessaires à prendre pour faire face aux menaces lancées, à l'approche des élections, par les terroristes implantés dans les montagnes du centre-ouest du pays, en particulier ceux de Katibet Okba Ibn Nafaâ, cachés à djebel Chaâmbi et qui viennent de changer d'allégeance en faveur de l'Etat islamique (EI) qui compte dans ses rangs 2 500 djihadistes tunisiens. 250 parmi eux sont revenus au pays et sont actuellement détenus dans les prisons tunisiennes. On annonce aussi officiellement que 9 000 jeunes garçons et filles ayant l'intention de rejoindre les rangs de l'Etat Islamique ont été empêchés de quitter le pays.

Au plan politique, la journée de samedi a vu un grand nombre de candidats à l'élection présidentielle se rendre au siège de l'ISIE (Instance supérieure indépendante des élections) pour déposer leur dossier. Parmi ces candidats, on a noté la présence du chef de l'Etat actuel, Mohamed Moncef Marzouki. Pour faire taire ses détracteurs, il s'y est rendu à bord de sa voiture personnelle.

C'était symbolique, car il n'entend nullement, selon ses dires, tirer profit des privilèges que lui procure sa fonction actuelle pour financer sa campagne électorale.

Au contraire, selon le directeur de sa campagne électorale, Adnène Moncer, celle-ci sera financée, en partie, par les ventes d'un nouveau livre que Marzouki compte lancer sur le marché dans les jours à venir. A cette occasion, Marzouki a déclaré qu'il ne tolérera pas l'utilisation de l'argent sale et qu'il s'emploiera à empêcher le terrorisme de torpiller les élections. Et, fidèle à ses déclarations antérieures, Marzouki ne démissionnera pas de son poste à la présidence. J'y suis, j'y reste jusqu'à l'entrée d'un nouveau président à Carthage, avait-il dit à l'adresse de ses détracteurs qui demandaient sa démission le jour du dépôt de sa candidature. Autre fait saillant samedi, le dépôt, pour la première fois dans l'histoire de la Tunisie, de la candidature d'une femme à l'élection présidentielle. C'était celle de la femme d'affaires, Mme Emna Mansour Karoui, suivie de la juriste Kelthoum Kennou. La veille, c'était au tour de Noureddine Hached, fils du héros syndicaliste assassiné par la «main rouge» vers la fin de l'ère coloniale. Le candidat, croyant détenir une légitimité syndicale en se fondant sur le passé de son père, a dit qu'il comptait sur le soutien de la Centrale syndicale. Peine perdue.

Houcine Abassi, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), a rapidement remis les pendules à l'heure en invitant M. Hached à ne compter que sur sa propre personne et sur les électeurs pour franchir le portail du palais de Carthage.

Brahim H./ Agence

Libye

Le nouveau gouvernement obtient la confiance des députés

Le nouveau gouvernement libyen présenté par le Premier ministre Abdallah al-Thinnia a obtenu, au cours d'un vote lundi soir, la confiance de la Chambre des représentants, selon le porte-parole du Parlement. Selon Bohachim Faraj, le gouvernement de M. al-Thinni a gagné la confiance de la Chambre des représentants, en recueillant 110 des 112 voix exprimées par les députés présents à la session. Le cabinet, qui compte treize postes, comprend trois vice-Premiers ministres en plus des dix ministres. Cependant, le poste de ministre de la Défense reste vacant. Il n'y a pas de ministère du Pétrole dans le nouveau cabinet. Selon des députés, le secteur pétrolier sera géré par la société étatique National Oil Corp. Précédemment, la Chambre des représentants avait rejeté deux fois la proposition de M. al-Thinni de former un cabinet élargi avec 16 ministres.

Ahmed L.

Lamamra participe à une réunion ministérielle sur la Libye

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a participé lundi à New York à une réunion ministérielle restreinte sur la Libye organisée par le Département d'Etat américain.

Outre le pays organisateur, les ministres de 13 pays ainsi que des représentants de l'Union européenne et des Nations unies ont assisté à cette réunion.

Les pays participants à cette réunion restreinte sont les Etats-Unis, Algérie, Libye, Egypte, Qatar, France, Allemagne, Italie, Arabie saoudite, Espagne, Tunisie, Turquie, Emirats arabes unis et le Royaume-Uni. Au cours des travaux, le débat a porté essentiellement sur la situation qui prévaut en Libye et les moyens à mettre en œuvre pour rechercher une solution à la crise.

Dans son intervention, M. Lamamra a rappelé la position de l'Algérie consistant à rejeter toute intervention étrangère en Libye, et à favoriser un dialogue inclusif devant déboucher sur une solution politique permettant le retour à la stabilité et à la paix dans le pays. Il a, par ailleurs, renouvelé la disponibilité de l'Algérie à accueillir les protagonistes politiques libyens à s'asseoir autour de la table du dialogue, indiquant, dans ce sens, qu'«*un dialogue devrait être lancé en octobre prochain en Algérie*».

Pour leur part, les participants ont loué le rôle des pays du voisinage de la Libye et particulièrement salué les efforts consentis par l'Algérie dans ce cadre.

R.M.

Lutte contre le terrorisme

Rencontre historique entre Cameron et Rohani

Une rencontre historique à New York, entre le Premier ministre britannique David Cameron et le président iranien Hassan Rohani était attendu pour évoquer la coopération de Téhéran face aux jihadistes du groupe Etat islamique.

Par Ali O.

Le président français François Hollande a prévu lui aussi de s'entretenir avec son homologue iranien hier en marge de l'Assemblée générale de l'ONU dominée par la crise irakienne.

Mais les deux hommes s'étaient déjà serré la main au même endroit il y a un an, alors que la rencontre entre Rohani et Cameron constitue une grande première entre un président iranien et un Premier ministre britannique depuis la révolution islamique iranienne de 1979.

Elle confirme, après trois ans de crise, le réchauffement des relations entre les deux pays, qui devrait conduire à la prochaine réouverture de l'ambassade britannique à Téhéran.

Celle-ci avait été fermée en 2011 après avoir été mise à sac par des manifestants hostiles au durcissement des sanctions de Londres contre l'Iran en raison de son programme nucléaire controversé.

A New York, David Cameron va tenter de rallier Téhéran à la coalition internationale contre les extrémistes sunnites de l'EI. L'Iran a déjà rejeté une demande de coopération des Etats-Unis en ce sens. Et des responsables américains ont prévenu qu'ils ne feraient de leur côté aucune concession sur le programme nucléaire de l'Iran dans le but d'obtenir la coopération de Hassan Rohani.

Mais Londres semble déterminé à aller un peu plus loin, selon un source de Downing Street, citée par les médias britanniques accompagnant Cameron à New York. *«Nous ne nous faisons pas d'illusions quant aux dangers du programme nucléaire iranien et notre approche à ce sujet ne change pas. Mais si l'Iran est prêt à rallier la coalition internationale pour vaincre l'Etat islamique, nous allons travailler avec Téhéran sur la question. Tout en rappelant qu'on ne peut pas défendre une approche à Baghdad et une autre à Damas»,* a déclaré cette source, faisant référence au soutien iranien au régime du président syrien Bachar al-Assad.

Ph. > D. R.

La Grande-Bretagne n'a pas encore arrêté de décision quant à d'éventuelles frappes aériennes contre les jihadistes de l'EI, responsables du meurtre d'un travailleur humanitaire britannique et qui menacent d'en tuer un autre.

«Notre position par rapport à l'Irak et la Syrie n'a pas évolué. Les discussions continuent, aucune décision n'a été prise quant à notre engagement», a insisté un porte-parole du ministère de la Défense interrogé par l'AFP hier.

La ligne officielle n'a donc pas bougé alors que les Etats-Unis, qui mènent des frappes aériennes en Irak depuis le mois d'août, appuyés par des pays arabes alliés, ont bombardé pour la première fois hier les positions des jihadistes de l'EI en Syrie.

David Cameron se montre très hésitant sur la question après le camouflet que lui ont infligé l'année dernière les députés lorsqu'ils ont refusé de soutenir son projet de frappes aériennes contre le régime de Bachar al-Assad en Syrie.

Mais selon la presse britannique, le Premier ministre pourrait convoquer le Parlement rapidement après son retour de New York jeudi en vue d'obtenir un vote favorable à un engagement militaire britannique en Irak.

Selon plusieurs sources à Westminster, le Parlement serait cette fois davantage enclin à soutenir David Cameron, surtout si l'intervention se limite à l'Irak. L'opinion publique aussi semble prête. A en croire un sondage YouGoV réalisé le 16 septembre, 52% de Britanniques seraient même favorables à ce Londres intervienne en Syrie, 27% étant contre.

La France est le seul pays européen à avoir jusqu'ici participé à la campagne de frappes aériennes menée par les Etats-Unis dans le nord de l'Irak, mais a exclu de faire de même en Syrie.

«Ces frappes, cet engagement vont évidemment se poursuivre», a martelé hier le Premier ministre Manuel Valls, alors qu'un otage français est menacé de mort en Algérie par un groupe jihadiste algérien qui a fait allégeance à l'organisation de l'EI.

Arrivé lundi soir à New York, François Hollande aura hier, au premier jour de sa visite, deux occasions d'évoquer cette actualité dramatique lors d'entretiens bilatéraux avec Hassan Rohani mais aussi son homologue égyptien, Abdel Fattah al-Sissi. **A. O.**

Points chauds

Primaire

Par Fouzia Mahmoudi

Nicolas Sarkozy n'a officialisé son retour que depuis quelques jours que déjà les premières tensions apparaissent ne présageant rien de bon pour l'ambiance à droite, pour les semaines et les mois à venir. En effet, Alain Juppé, candidat à la primaire UMP pour 2017, estime que si Nicolas Sarkozy souhaite abandonner l'idée de primaires à la faveur d'une réforme des statuts de l'UMP, ce sera *«un point de conflit dur»*. Interrogé sur l'hypothèse d'un changement des statuts de l'UMP *«pour empêcher des primaires à droite»,* l'ex-président du parti de droite (de 2002 à 2004) avertit dès maintenant que *«l'abandon des primaires serait un point de conflit dur»* avec Sarkozy. *«Nicolas Sarkozy ne pourra pas faire les primaires tout seul, ça ne marchera pas. Si le but est de faire voter les 175 000 militants de l'UMP, ce n'est pas la peine, ils l'auront fait en décembre prochain»,* pour la présidence de l'UMP, ajoute le maire de Bordeaux. *«La raison d'être de ces primaires, c'est de les ouvrir à nos partenaires du Centre pour qu'il n'y ait qu'un seul candidat à la présidentielle de 2017»,* rappelle-t-il, disant attendre *«sur ce point les engagements des différents candidats à la présidence de l'UMP». «La division pourrait entraîner un deuxième tour entre le candidat socialiste et Madame Le Pen.»* Mais cet argument ne semble pas émouvoir les partisans de Nicolas Sarkozy qui travaillent depuis des mois dans l'ombre pour faire annuler la mise en place d'une primaire qui pourrait amoindrir les chances de leur champion d'être le candidat de la droite en 2017. Surtout, l'effondrement de l'UMP et l'émergence d'un nouveau parti, que l'ancien président appelle par ailleurs de ses vœux, pourrait fort bien remettre en cause ces primaires qui n'existent que dans les statuts de l'UMP tels qu'ils sont aujourd'hui. Toutefois, Alain Juppé n'est pas le seul à tenir à la tenue d'un scrutin interne pour choisir le candidat de la prochaine présidentielle et les autres aspirants candidats pourraient aussi, à condition d'être solidaires et de travailler ensemble avec assez de ténacité, repousser les revendications des sarkozystes. Reste à savoir qu'elle sera la réponse de Sarkozy lui-même à l'appel de Juppé, et s'il prendra le risque d'être évincé dans des primaires par son ancien ministre des Affaires étrangères qui, s'il ne connaît pas sa popularité parmi les militants de droite est au contraire bien plus apprécié par les Français dans leur ensemble. **F. M.**

Crimes communistes

Premier procès d'un tortionnaire présumé en Roumanie

Le commandant de l'une des plus terribles prisons communistes roumaines est jugé à partir de mercredi à Bucarest pour crimes contre l'humanité lors d'un «Nuremberg roumain», premier réquisitoire contre le régime totalitaire renversé il y a près de 25 ans.

«Ce procès est particulièrement important car pour la première fois, un instrument de la terreur communiste comparaîtra devant la justice», indique à l'AFP le président de l'Institut roumain de recherche sur les crimes du communisme (IICCMER) Radu Preda.

«Toutes proportions gardées, il s'agit d'un Nuremberg roumain», juge-t-il. D'autres procès devraient suivre, trente-cinq autres tortionnaires présumés étant dans le collimateur de la justice. Alexandru Visinescu, qui aura 89 ans le 27 septembre, est accusé d'avoir instauré un "régime d'extermination" à Ramnicu Sarat (est), qu'il dirigea entre 1956 et 1963. *«En tant que commandant, l'inculpé (...) a soumis les détenus politiques à des conditions de nature à entraîner leur destruction physique, en les privant de soins médicaux, de nourriture et de chauffage et en leur infligeant de mauvais traitements»,* indique l'acte d'accusation. Au moins 14 détenus en sont morts. Visinescu se défend, affirmant avoir simplement «obéi aux ordres». Il risque la prison à perpétuité. Après le procès expéditif de l'ancien dictateur Nicolae Ceausescu et de son épouse Elena, exécutés le jour de Noël 1989, les nouvelles autorités roumaines avaient déféré en justice plusieurs anciens hauts dignitaires communistes. Condamnés en première instance à la perpétuité pour «génocide», ces derniers avaient vu le chef d'accusation réduit à complicité de meurtre. Ils ont été relâchés après quelques années, pour des raisons de santé notamment, sans que l'opinion ait l'impression que justice avait été faite. Par la suite, plusieurs tentatives de demander des comptes aux personnes responsables du régime de terreur instauré vers la fin des années 1940 et qui avait entraîné l'emprisonnement de plus de 600 000 opposants au communisme jusqu'en 1989, ont échoué. Une première plainte déposée par l'IICCMER en 2006 contre 210 anciens gardiens ou commandants de prison a été rejetée par le Parquet, qui *«manquait à l'époque de volonté pour faire la lumière sur de tels cas»*, estime le directeur-général de l'Institut, Cosmin Budeanca. En 2013, l'Institut lance une nouvelle demande de poursuites contre Visinescu et cette fois le Parquet général, intégré par une nouvelle génération de procureurs, l'accepte. Mais dans un pays où la nostalgie du régime communiste est de plus en plus forte, sur fond de difficultés pour émerger de la pauvreté malgré l'entrée dans l'Union européenne en 2007, cet aboutissement n'a pas suscité d'émotion particulière. L'historien Adrian Cioroianu n'y voit rien d'inquiétant : *«Ce qui compte est que ces crimes soient punis et que la vérité soit rétablie, même si l'intérêt de l'opinion est limité»,* indique-t-il à l'AFP. Pour nombre de victimes, ces démarches interviennent trop tard, alors que la plupart des tortionnaires présumés ont plus de 80 ans et pourraient ne pas passer un seul jour en prison. *«Il faut personnaliser le mal, sinon il risque de devenir une abstraction»,* souligne néanmoins Preda, estimant qu'il n'est jamais trop tard pour répondre à la question : *«Qui est coupable pour les crimes du communisme?».* La Roumanie fait figure d'exception en Europe centrale, où globalement, les crimes communistes n'ont jamais été condamnés malgré plusieurs tentatives, notamment en Pologne avec le procès de l'ancien homme fort du pays Wojciech Jaruzelski clos sans suite après la mort de ce dernier, ou en Bulgarie avec celui de l'ex-dictateur Todov Jivkov, qui fut finalement acquitté. *«Ce procès est nécessaire pour que les gens découvrent les horreurs qui ont marqué cette époque-là»,* indique à l'AFP Steluta Coposu, la sœur de Corneliu Coposu, ancien détenu et figure de proue de la résistance anticommuniste, mort en 1995. Le procès pourrait durer plusieurs mois, voire des années. L'avocat de Visinescu, Dan Petre, a évoqué dans un bref entretien avec l'AFP *«l'état précaire de santé physique et mentale»* de son client. Selon des sources proches du dossier, il pourrait plaider l'aliénation pour obtenir un acquittement.

Prévu du 30 octobre au 5 novembre à Alger

Le Salon international du livre ouvre ses pages

Le Salon international du livre d'Alger accueillera son public avec beaucoup d'activités, comme de coutume. Prévu du 30 octobre au 5 novembre prochains, la nouvelle édition coïncide avec la célébration du 1er novembre. Un nombre important d'activités et des sujets divers en rapport avec cette date seront animés par des spécialistes et des chercheurs. Même si rien n'est encore dévoilé, les organisateurs promettent de belles surprises au public.

Photo d'Archives

Par Abla Selles

Les amoureux des lettres seront au rendez-vous du 30 octobre au 8 novembre prochains avec la dix-neuvième édition du Salon international du livre d'Alger, devenu un évènement important pour tous les Algériens. La nouvelle édition de cet évènement sera organisée, comme de coutume, au Palais des expositions Safex. Les préparatifs pour assurer le bon déroulement de cette manifestation international ont déjà commencé. Les détails de cet évènement n'ont pas encore été dévoilés mais les organisateurs promettent une édition riche en activités et pleine de surprises. «*La date de la dix-neuvième édition du Salon international du livre d'Alger a été bien étudiée cette année afin d'arranger les éditeurs, les participants et le public*», annoncent les organisateurs. Ce qui ajoute plus de richesse à la dix-neuvième édition du Salon international du livre d'Alger c'est sa coïncidence avec la célébration d'un évènement historique important pour notre pays. Il s'agit du 1er Novembre 1954. Cette occasion permet de «*marquer le lien entre la lutte de Libération nationale et le monde de l'édition*», expliquent les organisateurs, soulignant que des conférences, des rencontres et des débats seront lancés dans ce sens avec des universitaires et des chercheurs.

Le Salon international du livre d'Alger coïncide aussi avec les vacances scolaires prévus du 30 octobre au 5 novembre prochains. Cette période permettra aux parents comme aux étudiants et chercheurs universitaires d'acquérir les livres parascolaires et ceux des différentes spécialités. «*Dans la réflexion qui a mené le choix des dates, le positionnement dans l'agenda mondial des grands salons du livre a constitué un élément important du fait de ces incidences sur la disponibilité des éditeurs et des auteurs*», expliquent les organisateurs sur le site web du salon. Il est à rappeler que le Salon international du livre d'Alger est une occasion pour les amoureux des lettres d'assister à des conférences, des rencontres-débats et rencontrer les meilleurs auteurs. Les maisons d'édition participant à ce salon invitent de célèbres auteurs à des séances de vente-dédicace. Ces dernières assurent le contact direct entre l'auteur et le lecteur et ouvrent souvent le débats sur des sujets d'actualité.

Le Salon international du livre d'Alger est aussi un espace où les dernières parutions littéraires et scientifiques sont exposées aux lecteurs. Les étudiants et chercheurs universitaires trouvent dans ce salon, qui rassemble des éditeurs des quatre coins du monde, des livres dans les différentes spécialités. **A.S.**

Arts plastiques

Une exposition itinérante à Médéa

Une exposition itinérante d'arts plastiques, initiée par la maison de la culture Hassan-el-Hassani, sillonnera, durant plusieurs semaines, de nombreuses localités de la wilaya en vue de valoriser ce style d'expression artistique et de découvrir de jeunes talents, a-t-on appris lundi auprès de cet établissement culturel.

Cette expérience inédite dans ce domaine a marqué une première halte, dimanche, au centre culturel de la commune de Harbil (17 km à l'ouest de Médéa), où plusieurs toiles, réalisées par de jeunes artistes locaux, sont exposées jusqu'au 27 du mois courant, a indiqué la même source.

Des plasticiens, diplômés des Ecoles des beaux-arts d'Alger et de Mostaganem, et des adhérents des ateliers d'arts plastiques de la maison de la culture Hassan-el-Hassani animent cette exposition qui sera mise à profit, selon la même source, pour vulgariser cet art auprès des jeunes de la commune.

L'organisation de cette exposition devrait permettre, par ailleurs, selon ses initiateurs, de faire sortir cet art des murs des structures culturelles où «*l'on a tendance à le confiner pour le mettre en contact direct avec la population, notamment les jeunes*», qui constituent, a-t-on fait remarquer, «*un véritable réservoir de talents*».

Une seconde halte est programmée pour la deuxième quinzaine du mois d'octobre dans la commune de Meudjebeur (52 km au sud de Médéa), dont le relief géographique et la richesse de la flore peuvent être des sources d'inspiration pour les jeunes peintres.

L.B.

Concours du scénario 2014

Le délai de remise des travaux repoussé au 30 septembre

L'association cinématographique «A nous les écrans», organisatrice de la 5e édition du «Concours national du scénario» a annoncé lundi que la date limite de remise des travaux concurrents est repoussée d'une dizaine de jours «*à la demande générale*». Initialement prévue au 20 septembre, la date limite de remise des scénarios est donc fixée au 30 septembre, selon le communiqué de l'association organisatrice.

Ce report de dix jours a été accordé pour «*permettre à une plus grande frange des scénaristes de participer ou de finaliser leur scénario*», soulignent les organisateurs.

Organisé en partenariat avec le ministère de la Culture et l'Office national des droits d'auteur (Onda), le concours est ouvert à tous les auteurs de scénarios de courts métrages et de documentaires. Les textes devront en être rédigés en français ou en arabe, soigneusement saisis et envoyés uniquement par mail à l'adresse suivante : anouslesecrans@gmail.com.

Les scénarios doivent être originaux, jamais réalisés pour la télévision, le cinéma ou à titre privé. Le jury, constitué de trois professionnels du cinéma et de la littérature, délibèrera pour le prix du meilleur scénario de court-métrage, doté de 200 000 dinars et pour le meilleur scénario de documentaire doté de 150 000 DA.

La date de remise des prix est fixée à la première semaine de novembre 2014, lors des Journées cinématographiques d'Alger (JCA). Le Concours national du scénario, organisé par l'Association «A nous les écrans» depuis 2009, est devenu une tradition et suscite «*chaque année plus d'une centaine de scénarios entre courts métrages, documentaires et longs métrages*».

Pour rappel, «A nous les écrans» a contribué à la réalisation des scenarios tels que «*Djins*» de Yasmine Chouikh (2009), «*Le hublot*» de Anis Djaad (2011), où encore le documentaire de Menad Mbarek (2012) qui a participé aux JCA de 2013.

L'Association «A nous les écrans» profite de cette occasion pour lancer un appel à participation aux prochaines JCA prévues la première semaine de novembre et ajoute que le règlement de ces journées est disponible sur le site www.jcalger.com et que la date limite d'envoi des films est fixée également au 30 septembre. **F.H.**

Salon national du livre de Tlemcen

Une trentaine de maisons d'édition au rendez-vous

Plus d'une trentaine de maisons d'édition nationales prendront part du 25 septembre au 2 octobre prochains à la 7e édition du Salon national du livre, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur de la maison de la culture «Abdelkader-Alloula».

Ce salon, placé sous le slogan «le livre, une large fenêtre sur le monde», proposera tous les genres livresques à l'instar des annales scolaires de tous les niveaux, les ouvrages universitaires, scientifiques, religieux, littéraires et autres, a indiqué Ameur Berrahou Abdelhak.

Les ouvrages seront proposés à des prix étudiés et abordables pour toutes les bourses, a assuré le même responsable. Cette manifestation sera marquée par l'organisation d'une tombola où des lots de livres seront remis aux lauréats, a-t-il ajouté.

Le Salon national du livre de Tlemcen, été institué il y a déjà sept ans, a enregistré au fil des éditions une évolution importante, passant d'une dizaine de maisons d'édition pour atteindre, cette année, plus d'une trentaine de participants.

Z.M.

Agenda culturel

Galerie Ezzou'Art
Jusqu'au 12 octobre :
Le photographe Faycal Bezzaoucha organise une exposition photographique sous le thème : «Un portrait, une histoire».

Théâtre de verdure de Constantine
Jusqu'au 26 septembre :
Douzième édition du Festival international de jazz «Dimajazz».
24 septembre :
Concerts du Hervé Samb Quartet & Guest, et de The Syndicate.
25 septembre :
Concerts de Sonny Troupe Quartet, de Seun Kuti & Egypt 80.
26 septembre :
Concerts de Juan Carmona & Ptit Moh et de Yuri Buenaventura.

Plais du Bey de Constantine
Jusqu'au 23 Septembre :
Festival national du Malouf.

Coup-franc direct

La vérité doit éclater

Par Anouar M.

L'affaire Bitam ne cesse de susciter des interrogations de la part des férus de la balle ronde qui se demandent vraiment si cet arbitre assistant international dit vrai. Certes, ce n'est pas la première fois qu'une affaire similaire éclate, mais on a eu l'habitude de créer des commissions d'enquête qui n'apportent rien de nouveau et ne fait pas la lumière sur ce genre d'affaire grave qui entache le football algérien. Il faut donc maintenant une vraie enquête qui puisse aboutir à quelque chose de concret et à des sanctions qui devraient toucher les responsables d'une telle décadence de la chose footballistique en Algérie. Il ne suffit pas d'accabler l'arbitre assistant, qui soit dit en passant a tardé pour dévoiler ce genre d'affaire, mais il faut aller au fond pour tenter de trouver la vérité que tout le monde recherche. Le fait que le ministère a ouvert sa propre commission incite à croire que cette fois-ci on veut vraiment chercher les commanditaires de certaines infractions au sein des instances où tout n'est pas clean. La tutelle ne veut pas faire dans la demi-mesure d'autant plus que les choses sont devenues insupportables dans notre football et entend toujours parler des combines et de fraudes dans la balle ronde nationale sans qu'aucune sanction ne touche les auteurs de ces «dépravations».

A. M.

EN féminine

La liste des 21 joueuses pour la CAN dévoilée

LE SÉLECTIONNEUR de l'équipe d'Algérie féminine de football, Azzeddine Chih a dévoilé ce lundi, la liste des 21 joueuses retenues pour la 9e édition du Championnat d'Afrique Dames, prévue en Namibie du 11 au 25 octobre prochain. La liste des 21 est marquée par la présence de quatre joueuses évoluant en France: Miraoui Lydia Mounia (Claix Football), Benlazar Myriam Yasmine (FC.Toulouse) Labiod Sabrina (AS. Muret) et Benyoub Fayrouz (AS. Muret). L'Equipe algérienne entrera en stage ce mercredi au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Alger) avant de s'envoler le lendemain jeudi pour la Namibie pour effectuer un stage en vue du CAN-2014, précise la FAF sur son site officiel. Au CAN-2014, l'Algérie évoluera dans le groupe B avec l'Afrique du Sud, le Cameroun et le Ghana. Les partenaires de Sekouane entameront la compétition contre le Ghana le 12 octobre prochain avant d'affronter le Cameroun le 15 octobre et l'Afrique du Sud le 18 octobre.

Les deux premiers du groupe se qualifieront pour les demi-finales.

Liste des joueuses retenues
Sekouane Fatima, Bouheni Benziane Naima, Bekhedda Fethia, Arbi Aouda Keltoum(Affak Relizane), Boutechiche Sihame, Khelifouche Khadidja, Laifa Nachida, Affak Horiya, Bara Fatima (ASE.Alger Centre), Takenint Kahina, Sadou Habiba (AS.Surete Nationale), Bekkouche Mahbouba, Mazouz Nadia (JF. Khroub), Sedrati Houria,
Merrouche Imene, Chaïb Adda Asma (FC.Constantine), Hadjar Kenza (USF.Béjaïa),
Miraoui Lydia Mounia (Claix Football), Benlazar Myriam Yasmine (FC.Toulouse),
Labiod Sabrina (AS. Muret), Benyoub Fayrouz (AS.Muret).

FC Porto

Brahimi «regrette» le nul face à Boavista

LE MILIEU international algérien du FC Porto, Yacine Brahimi, a regretté le nul concédé dimanche soir à domicile face au voisin de Boavista (0-0), dans le cadre de la 5e journée du Championnat portugais de football. *«Nous savions que le match allait être difficile face à Boavista. En dépit de notre domination, nous n'avions pas su comment parvenir à scorer. Nous tâcherons de rectifier le tir dès le prochain rendez-vous face au Sporting Lisbonne»,* a indiqué le joueur algérien à la presse, à l'issue de la partie. Le meneur de jeu algérien, qui a disputé l'intégralité de la rencontre, n'a pas été chanceux dans un match qui a failli ne pas se jouer en raison de chutes de pluie importantes. Il a finalement débuté avec 46 minutes de retard pour accoucher d'un bon (0-0). *«Je regrette beaucoup ce résultat, qui freine notre élan notamment après notre net succès en Ligue des champions»,* face aux Bélarusses de Bate Borisov (6-0), ajoute Brahimi.

Fédération algérienne de football

La CFA ouvre une enquête suite au comportement de Bitam

LA COMMISSION fédérale des arbitres (CFA) de la Fédération algérienne de football (FAF) a ouvert une enquête, afin de déterminer les raisons qui ont conduit l'arbitre assistant Mounir Bitam a avoir un *«comportement inqualifiable»* lors du match du Championnat de Ligue 2, CABB Arréridj-WA Tlemcen (2-1), a annoncé la FAF lundi sur son site officiel. La CFA, présidée par Khelil Hammoum, procédera ce mardi à l'audition de l'intéressé, qui devra répondre des accusations qu'il a portées à l'encontre des dirigeants. Ce cas sera soumis à la commission de discipline, souligne la même source. Bitam s'est distingué vendredi par un geste qui fera date dans les annales de l'arbitrage algérien. A la 26e minute de jeu de ladite rencontre, profitant d'une sortie en touche, il a pénétré sur le terrain, déposé son kit, le drapeau de touche et son maillot officiel laissant apparaître une inscription sur son maillot de corps : *«Kerbadj et Hammoum, une histoire d'un jeu manipulé».* Mounir Bitam a accusé le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, de lui avoir *«demandé de faire perdre la JS Kabylie contre le CRB Aïn Fakroun en demi-finale de la Coupe d'Algérie (2014) et un haut responsable, de son côté, nous a conseillé (le trio arbitral) de favoriser un des finalistes de la dernière édition de la Supercoupe»,* a-t-il indiqué.

MC Alger

Charef promet une révolution

■Le coach du Mouloudia d'Alger, Boualem Charef, promet une véritable révolution dans l'effectif de son équipe surtout qu'il n'est pas satisfait du rendement de certains de ses éléments.

Ph.> DR.

Le coach du Doyen en colère contre certains joueurs

Anouar M.

Ainsi, le driver des Vert et Rouge est inquiet sur l'inefficacité des joueurs du milieu du terrain qui n'ont pas eu le rendement escompté lors du dernier match face à la JS Saoura où l'équipe a trouvé une grande peine à venir à bout de cette équipe sachant que le deuxième but libérateur a été marqué dans les ultimes minutes. Charef pense que certains éléments sont très loin du niveau qu'ils avaient pour habitude de montrer comme cela est le cas de Hendou, un joueur qu'il connaît pourtant bien et qu'il avait ramené avec lui de l'USM El Harrach. Il compte de ce fait l'écarter pour le prochain match face au MOB, surtout qu'il ne fait pas l'unanimité chez les supporteurs qui considèrent qu'il n'a apporté aucun plus depuis son arrivée à l'équipe. Même le milieu de terrain international, ramené au prix fort de l'Entente de Sétif pourrait être sanctionné par le coach et la direction après avoir écopé d'un carton rouge lors du match face à la JSS. Déjà que le joueur n'a pas convaincu par son rendement, le joueur complique sa situation avec ce geste condamnable. Les dirigeants comptent lui infliger une sanction financière pour que cela lui serve de leçon. Pour ce qui est des joueurs qui devraient être retenus pour le match face au MOB, on parle avec insistance du retour de Sabri Gharbi qui devrait être titularisé, surtout qu'il est en forme ces derniers jours et qu'il devrait donner ce plus qu'on attend de lui, d'autant qu'il sera associé au Congolais, Mbengui. Le coach du MCA souhaite revenir avec un résultat positif de cette sortie face au MOB même si la tâche ne sera pas facile face à une équipe qui a besoin de points également.

A. M.

Equipe algérienne A

Les locaux entament un stage à Sidi Moussa

L'équipe algérienne de football A', composée de joueurs locaux, a entamé lundi un stage au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), qui s'étalera sur trois jours, sous la houlette du sélectionneur de l'équipe A, le Français Christian Gourcuff. A cet effet, 26 joueurs ont été convoqués pour ce stage qui constituera une occasion pour le nouveau coach des Verts de prendre contact avec les joueurs du cru. Par ailleurs, Christian Gourcuff n'aura pas l'occasion de compter sur l'ensemble des éléments retenus, puisque le milieu de terrain de l'USM Alger, Zineddine Ferhat, victime d'une élongation, a déclaré forfait. Ce regroupement s'inscrit dans le cadre des préparatifs des «Verts locaux» en vue des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2016, dont la phase finale aura lieu au Rwanda. La première séance d'entraînement aura lieu ce lundi soir. La deuxième est programmée pour ce mardi matin, au moment où les joueurs seront libérés mercredi. Le Français Christian Gourcuff, qui avait succédé au Bosnien Vahid Halilhodzic à l'issue du Mondial 2014 au Brésil, se chargera également de l'équipe A', selon le contrat signé avec la Fédération algérienne de football (FAF).

O Lyon

Zeffane toujours marginalisé

La situation du néo-international algérien, Mehdi Zeffane à l'Olympique Lyon se complique davantage après sa non-inscription dans la liste des 18 joueurs concernés par le match en déplacement face au Paris SG (1-1), dimanche soir pour le compte de la 6e journée du Championnat de Ligue 1 française de football.

Zeffane, rarement utilisé depuis le début de cet exercice, va ainsi devoir redoubler d'efforts pour convaincre son entraîneur, ou changer carrément de club lors du prochain mercato d'hiver pour garder son nouveau statut d'international. Convoqué pour la première fois en équipe

d'Algérie lors de son précédent stage, le premier sous la houlette du technicien français Christian Gourcuff, le défenseur latéral de 22 ans n'a été toutefois pas retenu dans la liste des 18 pendant les deux rencontres face à l'Ethiopie et le Mali (victoires 2-1 et 1-0), dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2015). Le nouveau sélectionneur national avait indiqué, à l'issue du regroupement, qu'il allait miser *«seulement sur les joueurs compétitifs»* lors des prochains rendez-vous. Une décision que Zeffane pourrait en faire les frais si sa situation ne s'améliore pas à Lyon.

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

http://www.lejourdalgerie.com

Salon international

Coup d'envoi d'«Alger industries 2014»

PLUS DE 200 exposants nationaux et étrangers ont pris part au 8e Salon professionnel international de l'industrie «Alger industries 2014» qui a ouvert mardi au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger).

Cette manifestation économique de quatre jours *«offre de nouvelles opportunités pour s'ouvrir aux marchés extérieurs, attirer des investissements étrangers et conclure de nouveaux contrats de partenariat»,* a indiqué Mme Kherfi Rabea, secrétaire générale au ministère de l'Industrie et des Mines, lors de la cérémonie d'inauguration.

Le Salon, co-organisé par la société Batimatec Expo et la Chambre de commerce et d'industrie Marseille-Provence (France), connaît la participation des plus importantes entreprises publiques du secteur de l'industrie notamment le Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), l'Entreprise nationale des peintures (Enap) ainsi que l'Entreprise nationale des industries électroniques (Enie).

«La participation de ces entreprises intéresse davantage les partenaires étrangers qui veulent investir dans le marché algérien», a souligné Sadok Stiti, P-DG de Batimatec Expo.

Parmi les exposants nationaux, dix-huit grandes entreprises publiques économiques (EPE) sont présentes. La participation étrangère est représentée par la France, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Pologne et l'Autriche.

Les principaux secteurs d'exposition du Salon, qui occupent une superficie de plus de 2 000 m², sont les équipements pour l'industrie, l'électricité, l'électronique, l'automatisme, la sécurité industrielle, la protection de l'environnement (Eco-industrie) ainsi que la sous-traitance et les services.

En marge de cet événement, un cycle de conférences-débats sera animé par l'Institut national de la productivité et du développement industriel (Inped) sur le thème «L'entreprise au cœur de notre projet pédagogique».

Le ministère de l'Industrie et des Mines, en partenariat avec l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), le groupe Gica, l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref) et le Centre d'études et de services technologiques de l'industrie des matériaux de construction (Cetim), consacrera une journée pour les services d'appui à l'industrie comme l'ingénierie, la bourse de partenariat et la qualité.

Safy T.

Organisée par le Département d'Etat américain

Lamamra participe à une réunion restreinte sur la Libye

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a pris part lundi à New York à une réunion ministérielle restreinte sur la Libye organisée par le Département d'Etat américain.

Outre le pays organisateur, les ministres de 13 pays ainsi que des représentants de l'Union européenne et des Nations unies ont pris part à cette réunion.

Les pays participants à cette réunion restreinte sont les Etats-Unis, l'Algérie, la Libye, l'Egypte, le Qatar, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Arabie Saoudite, l'Espagne, la Tunisie, la Turquie, les Emirats arabes unis et le Royaume Uni.

Au cours des travaux, le débat a porté essentiellement sur la situation qui prévaut en Libye et les moyens à mettre en œuvre pour rechercher une solution à la crise.

Dans son intervention, Lamamra a rappelé la position de l'Algérie consistant à rejeter toute intervention étrangère en Libye, et à favoriser un dialogue inclusif devant déboucher sur une solution politique permettant le retour à la stabilité et à la paix dans le pays.

Il a, par ailleurs, renouvelé la disponibilité de l'Algérie à accueillir les protagonistes politiques libyens à s'asseoir autour de la table de dialogue, indiquant, dans ce sens, qu'*«un dialogue devrait être lancé en octobre prochain en Algérie».*

Pour leur part, les participants ont loué le rôle des pays voisins de la Libye et ont particulièrement salué les efforts consentis par l'Algérie dans ce cadre.

APS

Souk El-Tenine

Démantèlement d'un réseau de trafic de fausse monnaie

■ La brigade de la gendarmerie de Souk El-Tenine a mis fin à un trafic de faux billets de banque de monnaie nationale de 1000 DA…

Par H. Cherfa

«Cinq individus ont été arrêtés alors qu'ils roulaient à bord d'une voiture de marque Peugeot 206 se dirigeant de Souk El-Tenine vers Kherrata à l'est de la wilaya de Béjaïa à 1h du matin», indique la cellule de communication et de presse du groupement de la gendarmerie de la wilaya de Béjaïa dans un communiqué de presse qui nous est parvenu hier matin. Cela s'est passé lors d'un contrôle au niveau d'un barrage routier dressé sur la RN 09 à partir de 22h30 que des gendarmes ont découvert dans le coffre de la voiture qu'il ont fouillée un sachet en plastique noir dans lequel se trouvait une quantité de fausses coupures de banque de 1000 DA, suspectés être des faux billets que les individus comptaient écouler au niveau des marchés de bétail de la région. Chose qu'ils ont confirmée avec des analyses effectuées avec des appareils techniques par la suite. Les individus ont été conduits à la brigade où les gendarmes ont compté les fausses coupures de billets estimées au total à *«632 000 00 DA, soit plus de soixante-trois millions de centimes»,* selon les rédacteurs du communiqué. Les perquisitions effectuées par les enquêteurs dans les domiciles des faux monnayeurs ont été concluantes puisqu'ils découvriront aussi un matériel informatique, une imprimante en couleur. Les investigations menées ont démontré que le réseau s'étend jusqu'aux wilayas de Sétif et Constantine. *«Présentés devant le procureur de Kherrata lundi dernier, les mis en cause ont été écroués à la prison de Kherrata»,* ajoute la même source.

H. C.

Naciria

Un réseau de cambrioleurs sous les verrous

LES POLICIERS de la Sûreté de la daïra de Naciria, dans une opération de contrôle de routine, ont arrêté un individu en flagrant délit de vol par effraction d'une habitation sise au quartier des 80 logements à Naciria. Selon le communiqué de la direction de la Sûreté de wilaya, le cambrioleur a profité de l'absence de ses occupants, en vacances, pour planifier son méfait. Ainsi, à l'aide d'une barre de fer il a brisé les volets d'une fenêtre avant de s'introduire dans l'appartement, désemballant toute chose qui se trouvait sur son chemin à la recherche des objets précieux. Le vacarme provoqué a attiré l'attention d'un voisin. Ce dernier après s'être rassuré qu'il s'agit d'un cambriolage a interpellé ses voisins pour le soutenir et alerter une patrouille de la Sûreté nationale qui était dans les parages. En état d'arrestation, le mis en cause a déclaré qu'il agit avec deux autres complices qui étaient chargés d'assurer la surveillance des lieux.

Déférés au parquet, les trois cambrioleurs ont été placés sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur du tribunal de Bordj-Menaiel pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs et vol par effraction.

A. K.

Tizi N'berber

Des citoyens bloquent le siège de l'APC

DES HABITANTS du village Tazrourt, situé dans une zone montagneuse dans la commune de Tizi N'berber, ont fermé, deux jours durant, le siège de l'APC pour dénoncer le retard accusé dans l'aménagement et la modernisation du chemin communal, reliant leur village au chef-lieu d'Aokas sur une distance de 8 km. En sus du retard enregistré dans l'avancement des travaux, les mécontents protestent contre la qualité des travaux menés jusque-là par l'entreprise en charge du projet. Le chemin est devenu à force du temps impraticable surtout en période hivernale. Les manifestants ont exigé sa livraison avant les premières précipitations hivernales. Ils ont exigé au président de l'APC l'accélération du rythme des travaux qui *«traînent»,* selon eux.

H. C.